© Drogues Info Service - 4 juin 2025

Vos questions / nos réponses

"Legalize!"

Par Profil supprimé Postée le 19/01/2010 12:55

> Ne faudrait il pas depenaliser les drogues douces par souci de sante publique. On trouve beaucoup de produits sur le marche d'une qualite deplorable surement plus nocif que le "THC"lui meme. en legalisant ne pourrions nous pas ameliorer la qualite et reduire les risques ???
> Merci de votre reponse sans langue de bois SVP

Mise en ligne le 20/01/2010

Bonjour,

Tout d'abord, il faut distinguer deux mots : "légalisation" et "dépénalisation".
La "légalisation" définit un usage autorisé, avec des activités de production et de commerce autorisées, organisées par la loi et éventuellement règlementées (par exemple l'alcool et le tabac en France).
La "dépénalisation" veut dire que le produit est interdit, mais que son usage et sa détention pour consommation personnelle peuvent être tolérées, ou peuvent faire l'objet de sanctions uniquement administratives (et non pénales).

La question de l'interdiction de certaines drogues se pose depuis plus d'un siècle dans les pays occidentaux. Par exemple à la fin du XIXème siècle et au début du XXème, en Europe, le débat a été vif sur la cocaïne. Plus tard, on connaît les revirements de la politique des USA en matière de prohibition de l'alcool... C'est une question qui fait débat et les réponses politiques varient au fil du temps, selon les produits, selon les pays et selon les cultures...

Au niveau international, sous l'égide de l'ONU, ont été élaborées des Conventions qui ont classé les produits stupéfiants et psychotropes selon des critères de dangerosité pour la santé publique, et de potentialité à induire une dépendance (Convention de 1961 et Convention de 1971).

Les politiques conduites dans les divers pays sont la résultante de la confrontation de plusieurs thèmes : préoccupations de santé publique, intérêt de la prévention et des démarches éducatives, souhaits d'éliminer les trafics et la délinquance, politiques répressives envers les usagers et/ou les trafiquants, évolution de la recherche scientifique, lobbyings... La priorité mise à telle époque dans tel pays sur tel thème aboutit à des politiques qui évoluent...

Actuellement, on constate ainsi des différences entre les pays européens. Les drogues classées comme stupéfiants y sont partout interdites, mais certains pays ont "dépénalisé" l'usage de certaines drogues (notamment le cannabis) en fixant des quantités maximales pour leur simple usage (Espagne, Pays Bas, Belgique, Tchécoslovaquie, Portugal). En Suisse, des salles d'injection proposent aux héroinomanes de

s'injecter une héroine au dosage contrôlé, dans des conditions sanitaires protégées. Aux Etats-Unis, quelques états autorisent maintenant l'usage thérapeutique du cannabis... Votre question est au coeur de l'actualité !

En France, récemment, le débat a été relancé. Le gouvernement actuel considère que toute consommation de drogue est nocive, quelle qu'elle soit. La différence "drogue douce" et "drogue dure" est de moins en moins prise en considération. La récente campagne gouvernementale contre l'usage des drogues a souhaité mettre en garde les usagers sur les risques de banalisation et sur les dangers sanitaires liés à la consommation de toute drogue.
Dans ce contexte, l'idée "d'améliorer la qualité" des produits que vous évoquez, ne se pose pas.

La question de la réduction des risques, elle, fait débat. Certains députés de l'opposition, dont l'ancien Ministre de l'Intérieur Daniel Vaillant (PS) ont publiquement reconnu, à l'automne 2009, que "l'interdiction n'empêchait pas l'augmentation de la consommation", et qu'elle "accompagnait plutôt l'aggravation des trafics et de la criminalité". Daniel Vaillant a proposé de "dépénaliser" l'usage du cannabis, allant même plus loin en proposant "un contrôle de la production et de l'importation, comme c'est le cas pour l'alcool". Il a proposé de "tenter la règlementation" (cf. lien ci-dessous).
Le gouvernement s'est vivement opposé à ces propositions. Pour lui, il s'agit d'empêcher toute personne de consommer, et notamment d'informer les jeunes sur les dangers encourus en fumant du cannabis, et ce dès la première consommation. En effet, certains jeunes deviennent dépendants, ce qui pose des problèmes sociaux et éducatifs importants.

Cordialement.

En savoir plus :

- Débat sur le cannabis, automne 2009